

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 14 (1876)
Heft: 14

Artikel: Lettre à ma soeur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183742>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, le 1^{er} Avril 1876.

Un vol commis dans des conditions inouïes occupe depuis quelques jours nos diverses feuilles et fait les frais de toutes les conversations. Les détails qui s'y rattachent semblent plutôt provoquer l'étonnement que l'indignation. Forcer une porte, faire sauter une serrure, escalader une fenêtre étaient jadis des actes hardis et gravement qualifiés de vol avec effraction !... Aujourd'hui, ce ne sont plus que bagatelles dans l'art de voler : tout se perce maintenant, excepté le Saint-Gothard.

En effet, pour pénétrer dans un magasin, situé au cœur de la ville et atteindre un coffre-fort encastré et scellé dans la muraille, il se trouve des malfaiteurs assez audacieux, assez calmes, pour se blottir dans quelque coin de la maison et attendre. Puis, quand tout le monde est censé dormir bien mollement, on se fraie un passage au travers d'un galan-dage : le plâtre, les moellons, les briques sont attaqués, enlevés comme s'il s'agissait d'un travail donné à la tâche et exécuté en plein jour ; et l'on passe. Ainsi que des assiégeants qui viennent de rompre une première ligne de bataille et en rencontrent une seconde, nos voleurs se trouvent bientôt en face d'un autre galandage. Et la démolition se continue avec la même habileté, le même soin ; les débris tombent et amortissent le bruit de leur chute sur des vêtements ou des sacs jetés à terre, et les coquins s'installent en plein magasin, où ils se reposent un instant de leurs pénibles travaux et se désaltèrent en suçant avec délices de belles oranges qui se présentent sous la main.

Il faut nécessairement admettre que ces messieurs n'opéraient pas dans l'obscurité et avaient allumé une bougie.

On est réellement effrayé, abasourdi d'une pareille témérité. C'est beaucoup, assurément, que nos aventuriers ne se soient pas installés au pupitre du propriétaire, pour faire leur correspondance, et n'aient pas été franchement lui demander la clé de sa cave, afin de prendre un doigt de vin !

Après ce moment de répit, le coffre, scellé, encastré dans le mur, comme nous venons de le dire, est bientôt entre leurs mains ; aucun obstacle ne les arrête. Et, les voyez-vous ouvrir tout simplement la porte du magasin, porter cette masse de plusieurs

quintaux, à pas lents, et en silence comme les employés des pompes funèbres sortant prudemment un cercueil d'une étroite allée !...

Dans la rue, un char emprunté à quelque industriel du quartier, attend le fardeau. La bande part avec sa proie et traverse la ville, sans qu'un agent de police soupçonne même son existence !...

Qui sait si, un beau matin, nous n'apprendrons pas qu'une bande de malfaiteurs a été occupée, durant toute la nuit, à construire un échafaudage, à fixer des poulies et à descendre à terre la grosse cloche de la cathédrale, pour la transporter ensuite au pied de la tour de Gourze ou dans quelqu'autre endroit écarté.

Hélas ! rien n'est impossible maintenant dans ce genre d'exercices.

On ne peut vraiment s'empêcher de déplorer que tant d'adresse soit mise au service d'aussi mauvaises actions.

Combien ces hommes ne seraient-ils pas précieux si, bien intentionnés et bien dirigés, ils étaient employés aux divers travaux dont vivent les honnêtes ouvriers ; quelle ardeur n'apporteraient-ils pas dans la démolition des vieux bâtiments ; avec quelle prudence n'effectueraient-ils pas un déménagement, par exemple, où des maladroits détériorent et bîsent à qui mieux mieux !...

C'est là un beau problème à résoudre pour tous ceux qui s'occupent du relèvement moral des classes corrompues et perverses.

L. M.

LETTRE A MA SŒUR

Ma chère sœur Marie ! En vain tu te désoles.
 Voyant comment, hélas ! va le monde aujourd'hui.
 Je le déplore aussi, mais on perd ses paroles
 A vouloir s'élever et plaider contre lui.
 Il faudrait, me dis-tu, qu'on essayât d'écrire
 Sur le luxe effrené qu'on voit régner partout.
 Ce serait excellent, mais qui donc voudrait lire
 Un traité là-dessus, le lire et jusqu'au bout ?
 Des gens tout convertis d'avance à nos idées,
 Des dames de village ou femmes de pasteurs,
 Ou quelques vieux amis de modes surannées !
 On ne pourrait à moins trouver d'autres lecteurs.

Dans la simplicité nous fûmes élevées,
 Sous le toit paternel, c'était le bon vieux temps ;
 Mais il s'est écoulé dès lors bien des années,
 Car l'automne est plus près de nous que le printemps.

Pour se faire bien belle on n'avait qu'une robe
Qu'on passait de l'afnée à la petite sœur,
Sans s'inquiéter jamais du changement de mode,
Qui varie à plaisir la forme et la couleur.
Puis, le dimanche seul, on sortait la mantille,
En été; pour l'hiver, un châle à grand carreaux,
Et je me souviens bien, du temps que j'étais fille,
D'avoir pendant douze ans mis le même manteau.

Dans la belle saison, une grande bergère
Venait nous garantir d'un soleil trop ardent,
Et mettait à l'abri sous son aile légère
Celle qui le portait des regards du passant.
Quant au chapeau d'hiver, il vous couvrait l'oreille,
Et cachait les cheveux dessous un vaste fond,
Garni d'un bavot qui seyait à merveille,
Puis l'aile s'avancait pour protéger le front.
On ignorait encor lors de notre jeunesse
L'art de faire un chignon rempli de faux cheveux :
Le nôtre se mettaient dans une large tresse,
Séparés sur le front par deux bandeaux soyeux.

Nous ne connaissions pas l'élegante bottine !
D'ordinaire on portait de bons souliers de veau,
Et l'on ne se paraît de chaussure plus fine
Que dans les jours de fête, alors qu'il faisait beau.
Pour aller à baptême, ou pour aller à noce,
On enfermait ses mains dans d'étroits gants de peau,
Ailleurs on ne mettait que gants de fil d'Ecosse
Ou de laine, en hiver, pour se tenir au chaud.
Nous avons cependant porté des crinolines !
C'était ma chère sœur, donner dans le travers :
On pourrait bien aussi nous l'imputer à crime
Et je m'en humilie aujourd'hui dans mes vers.

Mais nous n'eussions jamais porté la robe à queue,
Nouvelle abbération de la mode du jour,
Qui s'en va balayant le chemin d'une lieue
Et qu'on devrait garder pour costume de cour.
Cependant il n'est point ici de jeune fille
Qui ne veuille traîner cet objet après soi,
Ne se trouvant bien mise, agréable et gentille
Qu'avec la robe à queue et le chapeau Niçois.
Aussi, ma chère sœur, tu peux juger d'avance
(Toi qui juges de tout par la saine raison)
Combien ce vêtement doit vous donner d'aisance
Alors qu'on veut vaquer au soin de la maison.

Mais ces occupations ne sont plus à la mode,
Elles ne convenaient qu'aux dames d'autrefois.
Travailler ! aujourd'hui ce serait incommode,
Cela vous donnerait un air par trop bourgeois.
Il est plus comme il faut, ma sœur, de ne rien faire,
Et lorsqu'on a suivi les cours supérieurs
Pourrait-on s'abaisser à ce devoir vulgaire
Que les bonnes mamans peuvent remplir d'ailleurs ?
Ce n'est point pour cela qu'on apprend la chimie,
Physique, botanique, anglais et allemand,
Et puis la rhétorique avec l'astronomie,
Sans oublier non plus tous les arts d'agrément.

On cultive avec soin le dessin, la musique ;
On apprend à chanter pour peu qu'on ait de voix,
Et l'on prend des leçons de danse et gymnastique
Pour devenir agile avec grâce à la fois.
Quand on est si savante il est permis sans doute,
D'ignorer l'art de coudre et l'art de tricoter ;
Et de ne pas savoir comment on fait la soupe,
Ni mettre une lessive et la faire sécher...

Pauvres maris futurs ! je plains votre infortune
Et je vois tant de maux pour moi dans l'avenir
Que je voudrais, hélas, au moyen de ma plume,
Contre tous ces dangers pouvoir vous prémunir...

Jeune homme à marier ! Si vous êtes bien sage,
Vous attendrez d'abord d'avoir beaucoup d'argent ;
Pour faire votre cour et vous mettre en ménage,
La femme de nos jours est un être exigeant.
Pour payer ses chapeaux ses brillantes toilettes,
Ses dentelles, ses fleurs, ses velours, ses bijoux,
Vous devez être riche ou vous ferez des dettes,
En maudissant tout bas le bonheur d'être époux.
Puis il faut à madame une femme de chambre,
Jadis on s'en passait, mais c'est de meilleur ton ;
A se servir soi-même on ne peut condescendre ;
La bonne aura son tour, puis viendra le poupon...

Mais laissons en repos nos jeunes élégantes
Nous pourrions quelque jour regretter nos chansons ;
J'ai des filles aussi, j'ai des nièces charmantes
Et je n'aimerais point voir trop de vieux garçons.
Je crains de te donner, pauvre sœur, la migraine
Sans que mes longs discours produisent aucun bien ;
Car tout en déplorant tant de sottise humaine,
Je le répète encor, nous n'y changerons rien.
Prêchons par notre exemple et puis sachons nous taire,
Il est trop dangereux le métier de censeur ;
Observer en silence est toujours salutaire
Pour qui n'est avocat, juge ou prédicateur.

La Ternacionâle pè Lozena.

Vo pâodè vo z'einveintâ que n'ein dâo bounheu que cein sè séyè passâ dinquiè. A Dieu mè reindo ! n'ein âi quie risquâ d'n'a balla ; rein què dè lâi repeinsâ, cein mè fâ refrezenâ. Sédè-vo que l'est què cllia ternacionâle ? Pabin què na ! eh bin, tant mî por vo, kâ vo z'ariâ grulâ du ia mé dè quieinzé dzo, se vo z'avâ su que châi dèvessont veni.

Après la guerra iô l'est que lè Bourbaqui sont venus pêce, vo vo rappelâ que lâi a z'u dâo fû pè Paris, que cein a bailli 'na pecheinta écendie, et que cein a amenâ dâi tsecagnès iô ein a z'u on part d'ëtartits. Ein après ia z'u dâi plieintès portâies âo zdudzo dè pè et on a eincoffrâ lè crouïès dzeins qu'ont étâ la causa dè tot cé grabudzo, qu'on lâo dit dâi comunâ et dâi pétroleu. Lè z'ons ont étâ rapedansâ dè suite ; on lâo z'a écarfây la boûla d'on coup dè fusi. On part d'autre ont étâ amoellâ dein dâi grands naviots et on lè z'a menâ, ma fâi, po vo derè bin iô, n'ein sé rein, mâ destrâ llien. Lè z'autro ont fotu lo camp et on n'a jamé pu lè racrotsi. Eh bin l'est clliâo dzeins et lâo z'amis dè perton que l'est clliâ ternacionâle, que l'est don 'na sociétâ coumeint quouï derâi bin la sociétâ dâi rupians, mâ sont bin pe crouïo. Adon l'ont volhu veni pêce po reférè lâo pouetès manâirès et sont z'u à Lozena et à Berna, à cein que dit la Gazette et s'n'ami lo Nouvelliste, et vo pâodè bin peinsâ que clliâo que l'ont su n'ont pas droumâi lâo sou. Clliâo z'osé qu'ëtiont pè Lozena ont volhu avâi 'na tenâblia pè la Caroline, dein la comédie, mâ lo bordzâi lâo z'a de : Rein dè cein ! L'a z'u pouâire que touméyon